

BELGIQUE (suite)

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **15 (1913)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teau de Kefikon près Frauenfeld établi par M. Bach, inspecteur scolaire, 1906.

Depuis 1906 il s'est créé en Suisse romande des « écoles nouvelles » sur des principes sensiblement analogues, soit celle du Dr Vittoz à Chailly-sur-Lausanne, soit l'Ecole nouvelle de la Châtaignerie-sur-Coppet, de M. E. Schwarz-Buys. Enfin il existe plusieurs écoles avec direction médicale pour les enfants physiquement ou intellectuellement anormaux.

Pour les mathématiques les plans d'études des écoles considérées sont presque équivalents à ceux des écoles cantonales quant aux matières enseignées, les méthodes par contre sont notablement différentes, l'attention est portée beaucoup plus sur le développement général permettant l'application des connaissances acquises que sur l'acquisition de connaissances théoriques nombreuses. La méthode inductive est employée à tous les degrés. Les travaux pratiques jouent un rôle prépondérant dans toutes les branches scientifiques. Il n'y a pas d'examen au sens ordinaire du mot. Les élèves sortant de ces établissements et désirant poursuivre leurs études sont obligés de subir soit l'examen d'admission à l'Ecole polytechnique fédérale, soit celui de maturité fédérale soit encore un de ceux de maturité cantonale.

Le corps enseignant de ces écoles a besoin non seulement de connaissances solides, mais aussi de tact et d'un idéal pédagogique très élevé.

M. Matter termine par des considérations sur les réformes à effectuer dans l'enseignement mathématique des écoles moyennes en Suisse.

Dans le cours de son rapport, M. Matter a intercalé un supplément par M. Wunder, relatif à l'enseignement des sciences naturelles dans l'école de Bieberstein.

R. MASSON (Genève).

Cours universitaires ; semestre d'été 1913.

BELGIQUE (suite)¹

Bruxelles (suite). — P. STROOBANT : Astronomie sphérique et astronomie mathématique, 2.

Liège. — J. DERUYDTS : Equations différentielles, 3 ; Formes algébriques, 2. — J. FAIRON : Géométrie analytique générale, 2. — L. MEURICE : Déformation et cinématique des milieux continus, hydrodynamique et théorie des tourbillons, 3. — C. LE PAIGE : Compléments de mécanique analytique et mécanique céleste, 2. — P. DE HEEN : Théorie gyrostatique de l'électricité, 1 ; Travaux pratiques de physique, 4.

Louvain. — C. DE LA VALLÉE-POUSSIN : Fonctions d'une variable complexe, 1 ; Fonctions elliptiques, 1 ; Equations aux dérivées partielles non linéaires, 1 ; Méthodologie mathématique, 2 ; Histoire des sciences, 1. — G. VERRIEST : Formes binaires, 1. — E. PASQUIER : Dynamique des solides, 2, Perturbations des planètes, 3. — A. de HEMPTINNE : Dissolutions, dissociation électrolytique, loi du rayonnement et théorie des Quanta, 1. — a. — DEMANET : Electricité et magnétisme, 1.

¹ Non compris les cours des deux premières années ni les cours des écoles techniques annexées aux Universités.